

## CANOT CAMPING ET CAMPING RUSTIQUE GUIDE D'INFORMATION

---

### À PROPOS DU CANOT CAMPING

**Enregistrement** : À l'accueil Rupert, par téléphone (418-748-7748) ou courriel ([reservesaamw@nibiischii.com](mailto:reservesaamw@nibiischii.com))  
Horaire de l'accueil (Mai à Septembre) 7h à 16h tous les jours  
(Hors saison) 8h30 à 16h du lundi au jeudi

**Aménagement** : Selon les parcours, certains aménagements sont mis en place (Parcours du lac Robineau à partir d'août 2021). Cependant, tous les autres circuits ne sont pas aménagés. Quelques portages et sites de camping rustiques sont utilisés plus fréquemment, mais ne sont pas la responsabilité de la Corporation Nibiischii.

**Services** : Aucun service n'est disponible pour le canot camping et le camping rustique

**Pêche\*** : Si vous avez l'intention de pêcher, il est obligatoire d'obtenir un droit d'accès de pêche. L'accès est restreint à certains lacs et les quotas disponibles sont limités.

*\* Des coûts supplémentaires s'appliquent*

### **ATTENTION PÊCHEURS !**

**Les droits d'accès sont émis sur une base de 24 heures.** Ils sont donc valides à compter de l'heure d'émission le jour de l'arrivée jusqu'à la même heure le jour du départ.

Vous devrez acquitter le coût des droits d'accès pour tout le groupe, pour la durée totale de votre séjour.

**Advenant une sortie tardive, chaque membre du groupe devra acquitter les frais d'une journée supplémentaire de pêche quotidienne.**

### FORFAITS CANOT-CAMPING – Circuit libre

**Emplacement** : Possibilité d'obtenir un droit d'accès de canot-camping sur la majorité des lacs des réserves fauniques Assinica et des lacs Albanel-Mistassini-et-Waconichi. Certains lacs sont à usage restreint.

**Processus** : Au moins un mois avant le début de votre expédition, contactez la Corporation Nibiischii afin de fournir :

- L'itinéraire journalier bien détaillé avec les dates et les emplacements probables des nuitées (avec coordonnées géographiques) ;
- si vous désirez pêcher ou non (avec les endroits et les dates);
- bref document présentant votre expérience ainsi que celle de chaque membre de votre expédition;
- la description des embarcations;
- numéros de téléphones satellite et d'urgence;
- et autres informations nécessaires (indiquées dans le document de Plan de sortie).

Remplir le formulaire d'acceptation des risques.

Nous procéderons à l'analyse de votre demande et préparerons les droits d'accès en fonction de votre itinéraire.

*\*Rabais sur le forfait 7 nuits et plus est offert pour toute la saison.*

## **FORFAIT CANOT AVEC HÉBERGEMENT EN COOLBOX AU ROBINEAU – 7jours**

### **Forfait :**

- Embarcations non-incluses.
- Droit d'accès de canot-camping inclus pour le circuit de 7 jours du lac Robineau.

*\*Rabais sur le forfait 7 nuits et plus est offert pour toute la saison.*

**Remise à l'eau :** La pêche avec remise à l'eau est obligatoire pour le lac Robineau et les cours d'eau environnants du secteur. La consommation de poissons est permise sur place seulement. Tous les poissons, remis à l'eau et consommés, devront être déclarés sur le registre des captures de chaque groupe de pêcheurs. Aucun poisson ne peut être rapportés.

### **Produit et services :**

- 1 grande Cool Box (12 x 24 pi – plateforme flottante de 24 x 30 pi) équipées de : 4 lits simple, superposés, en bois, un futon (pouvant accueillir 1 enfant), draps contour et oreillers avec taies, douche, toilette à compostage, 1 table rectangulaire avec 4 chaises, réfrigérateur/congélateur au propane (6 pi<sup>3</sup>), plaque de cuisson 2 ronds au propane, vaisselle (8 couverts), savon à vaisselle, poêlons et chaudrons, cafetière, bouilloire, grille-pain, ustensiles, meuble de rangement, balai, porte-poussière et moppe. BBQ et terrasse moustiquaire à l'extérieur. Vadrouille pour les chaloupes, rames, VFI, bouchons de chaloupe supplémentaire, etc.
- ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES INTÉGRÉS : La Cool box est équipée d'un système de chauffage au propane, d'un chauffe-eau au propane, toilette au propane, de panneaux solaires pour l'éclairage et les prises de courant, d'un réservoir d'eau, d'une pompe de récupération des eaux grises.
- Plateformes pour tente aux kilomètres 18 et 54 du circuit (correspond aux nuits 2, 4 et 6 du circuit) avec système de poulie pour accrocher la nourriture contre les ours.
- Campement *Chiinaau* (la pointue) au kilomètre 36 (correspond aux nuits 3 et 5 du circuit).
- Attraction optionnelle : champs de blocs

## **CAMPING-RUSTIQUE**

- Les séjours en pêche-camping rustique doivent être d'une durée minimale de 2 nuits.
- Droits de camping inclus dans le forfait (tarif en jour/personne, minimum 2 pers.)
- Droits de pêche en sus (tarifs quotidiens/personne).
- Maximum de 6 personnes par groupe (incluant les enfants).

**Arrivée : 13h**

**Départ : 13h**

*\*Rabais sur le forfait 7 nuits et plus est offert pour toute la saison*

## **RENSEIGNEMENTS DIVERS**

**Sans Traces :** Le principe de tourisme sans trace a pour but de prévenir et de minimiser les impacts des activités récréatives, en diminuant les dommages causés par les diverses activités, ainsi qu'en promouvant des principes de courtoisie et d'hospitalité envers les autres visiteurs et l'environnement. Il s'agit de faire preuve de jugement en préparant en avance le séjour, en choisissant de bons endroits pour les campements, en se débarrassant des déchets de façon appropriée et en évitant de perturber la flore et la faune. Pour plus de détails, consultez le [www.sanstrace.ca/principes](http://www.sanstrace.ca/principes)

**Quiétude et respect :** Merci de respecter la tranquillité et les infrastructures sur le site. Les bâtiments présents sur le site appartiennent à la famille Neeposh et ne sont donc pas à la disposition des visiteurs. Merci de respecter les lieux.

**Propreté :** Des frais de ménage de 100\$ pourront être facturés aux clients ne laissant pas les lieux propres.

**Eau non-potable :** L'eau sur le site n'est pas potable pour la consommation. Il est recommandé d'apporter de l'eau potable, ou encore, de faire bouillir l'eau disponible sur place de 10 à 20 min.

**Territoire :** Le territoire géré par la Corporation Nibiischii est immense. Il comporte plus de 5 000 lacs. La saison d'opération étant d'environ 4 mois, il est très difficile d'assurer un accès de qualité et une mise à jour de l'information pour tous les plans d'eau. De plus, plusieurs utilisateurs circulent et occupent le territoire ce qui peut, dans certaines situations, accélérer la détérioration de certains chemins. Ainsi, il n'est pas possible de garantir l'état des chemins et de la mise à l'eau et l'accès est donc aux risques et périls du client. Le droit d'accès est non-remboursable.

**Sur la route :** Un véhicule 4 x 4 avec une bonne garde au sol est conseillé, voire même requis pour l'accès à certains plans d'eau. Il est fortement recommandé de se munir de deux (2) roues de secours, gonflées à bloc, la distance à parcourir sur des routes de gravier étant considérable. L'utilisation du VTT est interdite dans la réserve faunique, sauf exceptions.

### **Sur l'eau :**

- N'oubliez pas que de naviguer sur de grands plans d'eau non balisés où les effleurements rocheux sont nombreux et où les changements météorologiques peuvent rapidement créer des conditions dangereuses, nécessite une attention constante.
- **Évitez les infractions !**
  - Avoir son permis de pêche sur soi en tout temps
  - Remettre vos prises à l'eau
  - Porter un vêtement de flottaison individuel (VFI)
  - Avoir une trousse de sécurité nautique dans votre embarcation

**Animaux domestiques :** Ils sont strictement interdits dans les lieux d'hébergement.

**Usage du tabac dans les lieux publics :** Il est strictement interdit de fumer dans les lieux d'hébergement, dans les unités locatives de même que dans tous les bâtiments publics de la Réserve faunique. Pour connaître les règles en vigueur dans notre réserve faunique, veuillez communiquer avec l'établissement.

### **Autres**

- Pas de service de guide offert.
- Prévoyez une lampe de poche pour vos déplacements nocturnes.

## PROTECTION DE LA RESSOURCE

**Pêche avec remise à l'eau :** La remise à l'eau permet une saine gestion des espèces et favorise une bonne qualité de pêche pour les générations présentes et futures. Cette pratique améliore ou maintient l'état des populations de poissons et la qualité de la pêche.

### Rappels pour un séjour sécuritaire et responsable

- Toute activité effectuée en plein air comporte des risques dont tous les participants doivent avoir pris conscience. Chacun doit s'assurer d'avoir les compétences et habiletés nécessaires aux activités pratiquées.
- La réglementation fédérale **interdit à quiconque de conduire une embarcation munie d'un moteur à moins d'avoir en sa possession une preuve à l'effet** qu'il a réussi un cours de sécurité nautique au Canada avant le 1er avril 1999 ou une carte de conducteur d'embarcation de plaisance émise suite à la réussite d'un examen agréé par Transport Canada.
- **Tel que stipulé par le règlement sur les réserves fauniques, toute personne qui pratique l'activité de pêche doit, à sa sortie de la réserve faunique, faire rapport de cette activité à l'endroit déterminé à cette fin, en y indiquant ses captures quotidiennes (situé au verso du droit d'accès).** Toute dérogation à ce règlement constitue une infraction et est passible d'une amende minimale de 250\$.

CORPORATION NIBIISCHII	
RÉSERVE FAUNIQUE DES LACS-ALBANEL-MISTASSINI-ET-WACONICHI	
SIÈGE SOCIAL	ACCUEIL RUPERT
C.P.2380	1584 route 167 nord, C.P. 38 – (KM 252)
Mistissini (QC) G0W 1C0	Chibougamau (Qc) G8P 2K5
Téléphone : (418) 748-7748 / Télécopieur : (418) 748-7749	
Facebook : Réserve faunique Albanel Mistassini Waconichi / <a href="http://www.nibiischii.com">www.nibiischii.com</a> / <a href="mailto:reservesaamw@nibiischii.com">reservesaamw@nibiischii.com</a>	
<i>Si paiement par <b>chèque</b> : libellé à l'ordre de <b>Corporation Nibiischii</b></i>	

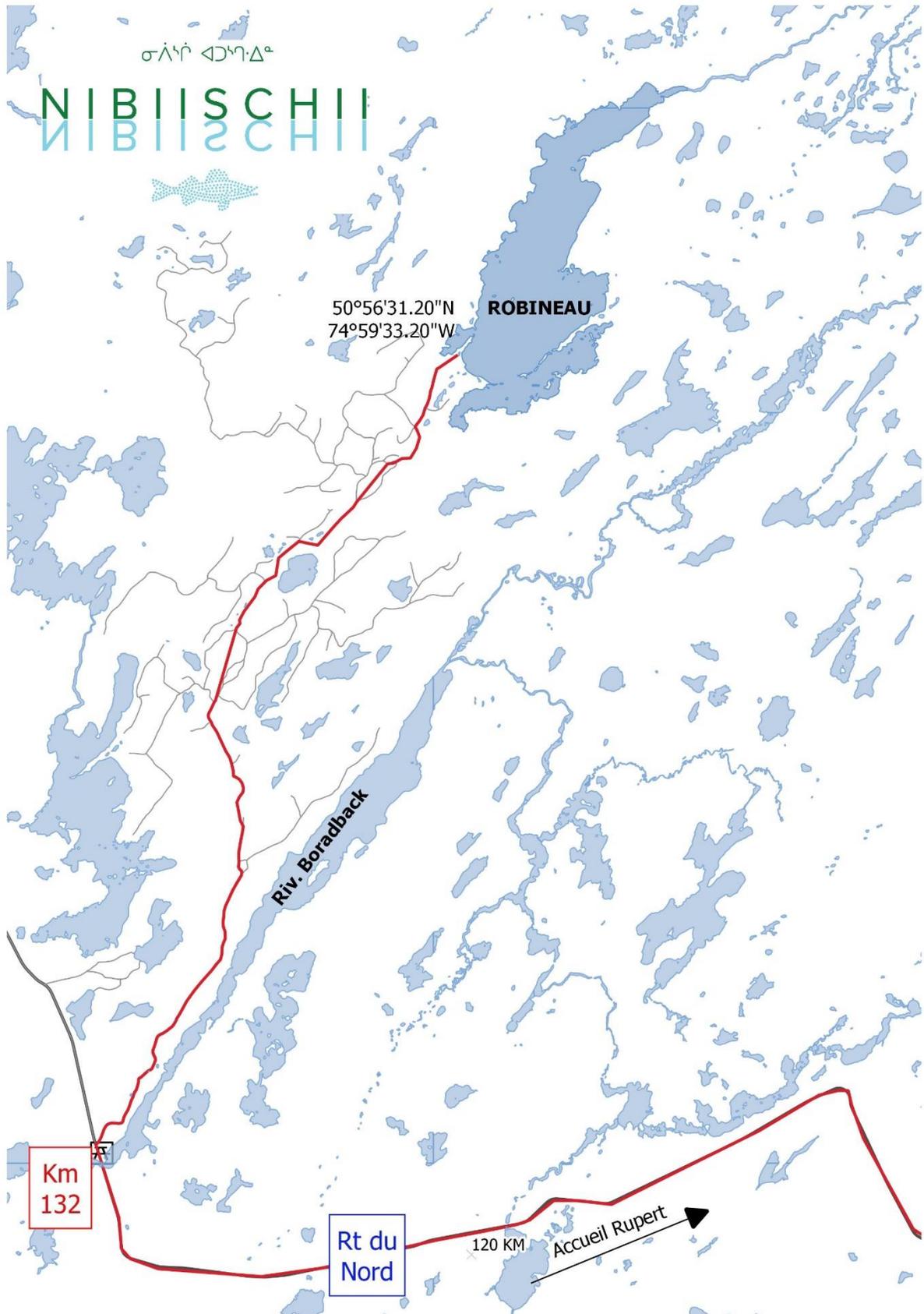
Horaire de l'Accueil Rupert :

En saison (juin à septembre) : 7h à 16h, 7 jours sur 7

Hors saison : 8h30 à 16h, du lundi au jeudi (sauf les jours fériés)

*\*\*\*Les informations mentionnées dans le présent guide sont sujettes à changement sans préavis*

**CARTE POUR ACCÈS**



**CARTE DU CIRCUIT DE 7 JOURS**

